

## Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert  
T : 02/762 39 44 – courriel : woluinterquartiers@hotmail.com  
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 18/10/2018

Collège des Bourgmestre et Échevins  
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2  
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue des Cerisiers, 209 à 211

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Premièrement, nous tenons à mettre en évidence le nombre élevé de régularisations demandées dans ce dossier.

Deuxièmement, nous sommes heureux de constater que le demandeur envisage de rendre de la perméabilité à sa zone de recul. Néanmoins, nous souhaiterions aller un peu plus loin que ce qui est proposé dans le dossier :

Il nous semble indispensable que la partie devant l'ancien garage soit réaménagée en zone plantée, mais également que le muret adjacent soit prolongé et garde sa cohérence (matériaux et fers forgés). De plus, nous souhaiterions qu'il soit envisagé d'augmenter encore les zones perméables de la zone de recul transformée en terrasse. Par exemple, en rendant à la partie « terrasse en bois » une fonction de jardinet de façade ou en créant une bordure perméable et végétale le long des terrasses existantes pour y accueillir une haie ou des plantations.

Troisièmement, nous constatons qu'aucun local ou emplacement vélo n'est prévu, pourtant l'immeuble abrite 7 logements une chambre. Nous nous trouvons pourtant dans un quartier dense de Woluwe-Saint-Lambert où les emplacements vélos manquent. Nous souhaiterions qu'il soit envisagé de créer des emplacements vélos sur la parcelle. S'il est impossible de créer un local dans l'immeuble, une partie de la zone de recul pourrait, peut-être, être mise à profit à cet effet.

Nous profitons également de cette demande pour attirer l'attention des autorités communales sur la situation de la zone de recul de l'immeuble d'en face (coin Av. des cerisiers et Av. E. Speeckaert) qui ne nous semble pas réglementaire.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,  
Pour Wolu-Inter-Quartiers.